

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site: parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduaires, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 29 novembre 2022

La commission s'est réunie à 15h05 sous la présidence de Mme Magali Plovie, présidente.

1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 - Deuxième ajustement doc. 99 (2022-2023) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – Deuxième ajustement doc. 99 (2022-2023) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – Deuxième ajustement doc. 99 (2022-2023) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – Deuxième ajustement doc. 99 (2022-2023) n° 4

Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023 doc. 100 (2022-2023) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023

doc. 100 (2022-2023) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023

doc. 100 (2022-2023) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023

doc. 100 (2022-2023) n° 4

Rapporteur: M. Pierre-Yves Lux

Décisions

- M. Gaëtan Van Goidsenhoven a été désigné en qualité de co-rapporteur.
- La commission a entendu et pris acte des avis rendus par les commissions permanentes en ce qui concerne leurs compétences propres.
- La commission a examiné et adopté les projets de décret et de règlement, de la manière suivante :
 - Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – Deuxième ajustement

doc. 99 (2022-2023) n° 1

- L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Les articles 2 et 3 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – Deuxième ajustement

doc. 99 (2022-2023) n° 2

- L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Les articles 2 à 4 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Une correction technique a été déposée par le Collège. Le tableau annexé, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Une correction technique a été déposée par le Collège. Les autres annexes, dont celle corrigée, ont été adoptées par 8 voix pour et 3 voix contre.
- L'ensemble du projet de décret, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.

 Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – Deuxième ajustement

doc. 99 (2022-2023) n° 3

- L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Les articles 2 et 3 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 Deuxième ajustement

doc. 99 (2022-2023) n° 4

- L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Les articles 2 à 4 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Une correction technique a été déposée par le Collège. Le tableau annexé, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- L'ensemble du projet de règlement, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023 doc. 100 (2022-2023) n° 1
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Les articles 2 à 6 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023 doc. 100 (2022-2023) n° 2
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Les articles 2 à 21 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Une correction technique a été déposée par le Collège. Le tableau annexé, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Une correction technique a été déposée par le Collège. Les autres annexes, dont celle corrigée, ont été adoptées par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - L'ensemble du projet de décret, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.

- Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023 doc. 100 (2022-2023) n° 3
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Les articles 2 à 5 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023 doc. 100 (2022-2023) n° 4
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Les articles 2 à 11 ont été adoptés par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- La commission a fait confiance à la présidente et aux co-rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

2. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

<u>Membres présents</u>: Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, M. Petya Obolensky, Mme Ingrid Parmentier (supplée M. Pierre-Yves Lux, excusé), Mme Magali Plovie (présidente), Mme Farida Tahar et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membre absente : Mme Elisa Groppi (excusée).

<u>Etaient également présents à la réunion</u>: Mme Leila Agic, Mme Joëlle Maison, M. Ahmed Mouhssin (députés), ainsi que Mme Barbara Trachte, ministre-présidente.